



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat
Division de la formation

Mesdames et messieurs les proviseurs
des lycées et lycées professionnels publics
et privés

Mesdames et messieurs les
correspondants "Lycéens et apprentis au
cinéma"

Besançon, le 26/06/2018

Objet : modalités d'inscription aux formations « Lycéens et apprentis au cinéma »,
année 2018-2019.

Référence
DT/LS
Dossier suivi par :
Lucia SCALABRINO

Téléphone : 03 81 65 73 68
Mél. : [lucia.scalabrino@ac-
besancon.fr](mailto:lucia.scalabrino@ac-besancon.fr)

10 rue de la Convention
25030 BESANÇON
CEDEX

En 2018/2019, la DIFOR poursuivra l'accompagnement des enseignants au titre de
l'opération "Lycéens et apprentis au cinéma" mise en place par le Conseil régional.

La liste des films et les coordonnées des formations correspondantes sont les
suivantes :

Dispositif	18A0030027 AUI Lycéens et apprentis au cinéma
Modules	46725 Les lumières de la ville 46726 My sweet pepper land 46727 OSS 117, Le Caire nid d'espions 46728 Alien, le 8ème passager

La campagne d'inscription aux formations se déroulera **du lundi 02 juillet 2018 au
jeudi 13 septembre 2018**. Au-delà de cette date, les candidatures seront prises en
compte à titre très exceptionnel.

Je vous invite à procéder aux inscriptions directement sur « GAIA responsable »,
selon les procédures habituelles.

Une concertation entre enseignants est indispensable sachant que **chacun sera
inscrit à deux formations sur les quatre proposées**. Je vous remercie de bien
vouloir anticiper cette organisation en interne.

Par ailleurs, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité d'**inscrire vos
classes** en prenant l'attache du coordinateur du dispositif Lycéens et apprentis au
cinéma : Marc FRELIN (tél. 03.81.55.37.28).

Très cordialement,

Le Responsable académique
de la formation

Didier THELLIER